

Jacques Chappuis  
Grands-Champs 17  
1400 Cheseaux-Noréaz  
078 890 24 85  
chappuisjacques@hotmail.com

Section des Diablerets  
Club Alpin Suisse CAS  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



## Rapport de la commission de vérification des comptes de l'exercice 2017

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,.

Le 22 mars, la commission de vérification des comptes a procédé au contrôle des comptes de la section pour l'exercice 2017. Ladite commission est constituée de Mesdames Isabelle Marquis et Mireille Forestier et de moi-même, Jacques Chappuis.

Les contrôles ont porté sur la comptabilité générale de la section comprenant également les comptes Immeuble, Cabanes, Chalets, Jeunesse, Alpinisme, Bibliothèque, Archives, Alpage et Buvette.

Nous avons posé toutes les questions nécessaires à M<sup>me</sup> Marlène Tissot Meyer, secrétaire de notre section, et à M. Cédric Delamadeleine, membre de la fiduciaire Fidassist, qui a fait le bouclage des comptes. Nous les remercions chaleureusement pour la clarté et la précision de leurs réponses, démontrant ainsi leur parfaite maîtrise des dossiers.

La commission a également vérifié l'exactitude des reports de soldes des comptes chez Post-Finance et à la BCV. Quant aux sondages effectués à travers les pièces, ils ont prouvé que les comptes présentés sont conformes aux livres.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2017 s'élève à Fr. 87'156,44 avant provisions.

Ces dernières ont été attribuées de la manière suivante :

- Cabanes	(notamment celle de Trient)	71'000.-
- Immeuble	(étude de la réfection de la toiture)	10'000.-
- Chalets	(Barraud et Borbuintze)	5'000.-

Ces 86'000.- de provisions sont donc déduits du résultat d'exploitation.

Ainsi, le résultat net définitif est un **bénéfice de 1'156,44**.

En conséquence, l'assemblée est invitée à approuver les comptes tels que présentés sur le site internet de la Section.

L'assemblée voudra également donner décharge M. Piguet, le trésorier de la section, que nous félicitons et remercions pour l'excellent travail accompli.

Lausanne, le 22 mars 2018

Jacques Chappuis

La commission de vérification des comptes  
Isabelle Marquis

Mireille Forestier